

**TVA 5,5%**

Le taux de TVA à 5.5% s'applique pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique

- > Directement appliqué sur la facture
- > Ce taux est **non soumis à des conditions de ressources**

### QUI EST ÉLIGIBLE ?

- > Propriétaire occupant ou bailleur
- > Locataire et occupant à titre gratuit
- > Sociétés civiles immobilières

### QUEL LOGEMENT ?

- > Résidence principale ou secondaire, achevée depuis 2 ans à la date des travaux

### MONTANT POUR UN POÊLE À GRANULÉS ?

- > S'applique sur l'ensemble de l'installation( fourniture et pose) + éventuels travaux indissociablement liés

### CUMUL AVEC D'AUTRES AIDES ?

- > **Cumulable** : MaPrimeRénou', CITE, Eco-PTZ, Aides de l'ANAH, CEE, Aides collectivités locales

### CRITÈRES TECHNIQUES D'ÉLIGIBILITÉ

- > Norme EN 14 785

### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- 1/ Faites réaliser un devis par un **professionnel RGE**
- 2/ Vérifier que le taux de TVA est appliqué sur la facture

**SCANNEZ** pour découvrir les poêles à granulés français Hoben



Hoben est une marque de l'entreprise INOVALP  
INOVALP, 266 rue des entrepôts, Les Sagnes - 38350 Saint-Honoré  
www.inovalp.fr  
poeles-hoben.fr

LES POÊLES À GRANULÉS VENTILÉS LES PLUS SILENCIEUX DU MARCHÉ

